Autres démarches

Vous êtes sur le site officiel de la Ville de Ploërmel. Les démarches effectuées sur notre site Internet sont gratuites.

Démarches funéraires

Objets trouvés et perdus

Louer une salle

La ville de Ploërmel dispose de plusieurs salles destinées à tous types d'événement : réunion, anniversaire, repas d'entreprise ou d'association… il y…

Communication documents administratifs

Pour une demande de communication d'un document administratif, le code des relations entre le public et l'administration stipule que l'objet de la...

Occupation du domaine public

VILLE DE PLOËRMEL
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
56800 PLOËRMEL

HORAIRES D'OUVERTURE
du lundi au vendredi : 9h/12h et 13h30/17h30
fermé les samedis

Le service Population et Citoyenneté est ouvert aux mêmes horaires que la mairie, excepté les mardis matins à partir du 15 décembre, où il sera fermé.

Tél. : 02 97 73 20 73

CONTACTEZ-NOUS

CONSULTER LES SERVICES DE PLOËRMEL COMMUNAUTÉ